

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 18 décembre 2015

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 14, 15 et 16 décembre 2015**

**2015 DEVE 145** Autorisation donnée à Madame la Maire de Paris de solliciter le concours financier de l'Agence de l'Eau et de la Région d'Île-de-France pour les actions engagées en 2016 en faveur de la biodiversité.

**M<sup>me</sup> Pénélope KOMITÈS, rapporteure**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 1<sup>er</sup> décembre 2015 par lequel Madame la Maire de Paris demande de l'autoriser à solliciter le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région d'Île-de-France pour les actions engagées en 2016 en faveur de la biodiversité et de la préservation des milieux humides ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS au nom de la 3<sup>ème</sup> commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à solliciter le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région d'Île-de-France pour les actions engagées en 2016 en faveur de la biodiversité et de la préservation des milieux humides.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région d'Île-de-France les conventions et contrats fixant les modalités de versement des aides allouées.

Article 3 : Les recettes correspondant à ces aides seront inscrites au chapitre 13, compte budgétaire 1321, rubrique 823 du budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2016 et des exercices ultérieurs.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**